



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23063542

légale,
stal,

Déposé / Reçu le

04 MAI 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0450 539 858**

Nom

(en entier) : **ABRIDA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 523 - 1050 Ixelles - Belgique**

Objet de l'acte : Démission

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE DU 17 FEVRIER 2023

La séance est ouverte à 17 heures sous la Présidence de Monsieur Gaël PELTZER qui désigne comme secrétaire et scrutateur Monsieur Eric PELTZER.

Sont présents :

Les précités,

Le Président expose :

1. Que la présente réunion a pour ordre du jour :

a) Démission administrateur.

2. Résolution :

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Eric Peltzer à compter de ce jour. Décharge-lui est accordée pour l'exercice de son mandat.

La société sera donc administrée par un administrateur unique en vertu de l'article 7:101 du code des Sociétés et Associations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 15

GAEL PELTZER, représenté par Gael Petizer
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 12/05/2023 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).